

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2023

**Présents** : BLANC Alexandre (arrivée à 20h45), LANCIEN Gaëlle, LECLERCQ Frédéric, MOURIQUAND André, PION Thierry, PRAL Isabelle, SYLVESTRE Dominique.

**Absents** : CASTAING Marie-Thérèse, CHARVE Bruno, THIVOLLE Brigitte (pouvoir à Isabelle PRAL)

**Secrétaire de séance** : LANCIEN Gaëlle

La séance est ouverte à 20h

**1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 24 juillet 2023**

Vote : procès-verbal approuvé à l'unanimité des présents (7 voix pour).

**2. Demande de subvention à Valence Romans Agglo au titre du fonds de concours** dans le cadre de la création d'un parking se trouvant au départ des sentiers de randonnées. Une délibération étant nécessaire pour une demande de subvention, le conseil a voté à l'unanimité (7 voix pour). Cette demande est basée sur un devis global de 19224,50€. Cette subvention ne pourra excéder plus de 50% du montant total.

**3. Proposition d'une convention de mise à disposition de personnel** dans le cadre du transport scolaire des enfants de moins de 6 ans, le matin dans le bus scolaire. Elodie Wendling, agent communal de La Baume-Cornillane remplira cette fonction à raison de 25 minutes par jour, 4 matins par semaine. Le transport scolaire concernant les élèves habitant les communes de La Baume-Cornillane et d'Ourches, et la navette s'effectuant entre les deux écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de La Baume-Cornillane/Ourches ; la participation financière pour la rémunération de l'agent sera répartie à raison de 50% par commune.

Le conseil municipal a voté la délibération proposée à l'unanimité (7 voix pour) afin de signer une convention avec la commune d'Ourches.

**4. Approbation du rapport de la CLECT 2023** ; Après avoir pris connaissance du rapport 2023 de la CLECT, le conseil municipal doit se positionner par rapport à l'approbation dudit rapport.

Le conseil s'est prononcé par 7 voix pour.

**5. Urbanisme**

• DP FAVORABLES

- **SAS EGIDE POWER** : pose de panneaux photovoltaïques en toiture pour Mr Dubrulle Sébastien.
- **BRANDMEYER Eric** : travaux sur construction existante et création abri de jardin.

- PC FAVORABLES

- **ROURE Olivier et RAHUEL Christine** rénovation de l'habitation, aménagement des combles, création d'un garage dans le volume existant, démolition d'un appentis, et pose de panneaux photovoltaïques en toiture, réfection des façades.

## 6. Questions et informations diverses

### a) Assurances :

Actuellement assurée chez Groupama pour les bâtiments et les véhicules, la mairie a fait réaliser des devis auprès d'autres compagnies d'assurance en raison de l'augmentation annoncée pour 2024, de 50% sur la cotisation du contrat des bâtiments. Des devis sont encore attendus. Une décision doit être prise pour le 31/10.

Arrivée de Mr BLANC Alexandre

b) **Limitation de la vitesse en agglomération à 30km/h.** Si cette limitation est adoptée par le conseil municipal, la réglementation imposera d'acheter 5 nouveaux panneaux de signalisation à coupler à chaque panneau d'entrée du village.

Vote : 7 voix pour, et 1 abstention (Mr Dominique SYLVESTRE).

c) **Congrès des Maires.** Les conseillers intéressés doivent le faire savoir auprès du secrétariat de mairie.

d) **DECI (Défense Incendie)** Les travaux devraient débuter le 08/09, pour s'achever fin octobre. Le syndicat des eaux souhaite mettre une borne de puisage pour les entreprises (borne bleue) aux abords du local technique. Cette démarche est commune à tous les villages.

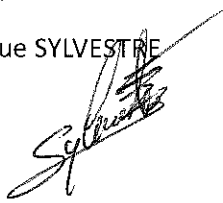
e) **Eaux pluviales et carrières.** Au niveau du début de la descente de la Route des Granges, il est prévu un élargissement du bourneau en 400mm au lieu de 300mm actuellement, afin de pouvoir absorber plus facilement les eaux pluviales.

f) **Les travaux du nouveau quartier** reprennent le 18/09.

Heure de fin : 21h20

Le Maire,

Dominique SYLVESTRE



Le Secrétaire,

Gaëlle LANCEN